

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 02797

Numéro SIREN : 534 015 870

Nom ou dénomination : OB MANAGEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 11/10/2021 sous le numéro de dépôt 23237

Désignation de l'entreprise : Société OB MANAGEMENT Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise 820 CHEMIN DE L'AUMONE VIEILLE 13400 AUBAGNE Durée de l'exercice précédent* 12

Número SIRET* 53401587000015 Néant *

				Exercice N clos le, <u>131032021</u>		N-1 <u>131032020</u>		
		Brut		Amortissements, provisions		Net		
		1		2		3		
						4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC				
	Frais de développement *	CX		CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	37 719	AG	36 044	1 675	2 859	
	Fonds commercial (1)	AH		AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	Terrains	AN		AO				
	Constructions	AP	22 107	AQ	13 760	8 347	5 276	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	25 000	AS	2 916	22 084		
	Autres immobilisations corporelles	AT	93 224	AU	48 225	44 999	15 606	
Immobilisations en cours	AV		AW					
Avances et acomptes	AX		AY					
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT					
Autres participations	CU	1 012 697	CV		1 012 697	966 910		
Créances rattachées à des participations	BB	47 165	BC		47 165	131 243		
Autres titres immobilisés	BD		BE					
Prêts	BF	12 183	BG		12 183	15 583		
Autres immobilisations financières*	BH	27 160	BI		27 160	25 500		
TOTAL (II)	BJ	1 277 255	BK	100 944	1 176 311	1 162 978		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	3 516 685	BY		3 516 685	3 567 131
ACTIF CIRCULANT	CREANCES	Autres créances (3)	BZ	87 418	CA	87 418	114 996	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
ACTIF CIRCULANT	DIVERS	Disponibilités	CF	275 298	CG	275 298	201 247	
		Charges constatées d'avance (3)*	CH	174 121	CI	174 121	7 497	
		TOTAL (III)	CJ	4 053 522	CK		4 053 522	3 890 871
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
Comptes de régularisation	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	5 330 777	IA	100 944	5 229 832	5 053 849	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	30 559	(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :			Créances :			

Certifié conforme à l'original

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Désignation de l'entreprise : Société OB MANAGEMENT

Néant *

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :7.70.....0.00.....)	DA	770 000	770 000	770 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	77 000	77 000	77 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	3 967	48 017	48 017
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	324 419	97 450	97 450
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	1 175 386	992 467	992 467
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	528 193	765 840	765 840
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	16 502	12 553	12 553
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	3 163 558	3 000 780	3 000 780
	Dettes fiscales et sociales	DY	93 505	61 051	61 051
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	252 688	206 307	206 307
Compte régul.	EB			14 850	
TOTAL (IV)	EC	4 054 446	4 061 382	4 061 382	
Ecarts de conversion passif *	ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	5 229 832	5 053 849	5 053 849	
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	4 054 446	4 020 808	4 020 808	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			720 000	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : <u>Société OB MANAGEMENT</u>		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	10 779 127	FB		FC	10 779 127	12 142 740	
	Production vendue	} biens*	FD		FE		FF		
			} services*	FG	361 365	FH		FI	361 365
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		11 140 492	FK		FL	11 140 492	12 426 071
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	101 977	71 603	
	Autres produits (1) (11)					FQ	5	3	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	11 242 475	12 497 676
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	10 457 553	11 865 442	
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	548		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	303 008	347 451	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	11 340	7 543	
	Salaires et traitements*					FY	248 646	181 062	
	Charges sociales (10)					FZ	87 861	63 654	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} - dotations aux amortissements*				GA	15 574	6 727
			} - dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)						GE	28	4
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	11 124 558	12 471 883	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	117 917	25 793	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	376	1 299	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	252 389	100 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	252 765	101 299	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	9 766	24 723	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	9 766	24 723	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	242 999	76 576	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	360 917	102 370	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société OB MANAGEMENT		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N	Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	3 479	1 690	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		22 775	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	3 479	24 465	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 452	6 623	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		22 762	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 452	29 385	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	2 027	(4 920)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	38 524		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	11 498 719	12 623 441	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	11 174 299	12 525 991	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	324 419	97 450	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	3 479	24 465
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP		
		- Crédit bail immobilier	HQ	4 041	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	842		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	376	1 299	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	101 977	71 603	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6				
	obligatoires	A9			
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8				
	dont cotisations Madelin	A7			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)			Exercice N		
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Cf état annexe			1 451	3 479	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	
	regul fournisseurs		842		
	regul clients			275	
annulation redressement URSSAF				3 204	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

Société OB MANAGEMENT

820 CHEMIN DE L'AUMONE VIEILLE
IMMEUBLE MBM
13400 AUBAGNE

ANNEXE DU 01/04/2020 AU 31/03/2021

A3A ENTREPRISES
65 AVENUE JULES CANTINI
TOUR MEDITERRANEE
13006 MARSEILLE
0491330283

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	1
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	1
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	2
Permanence ou changement de méthodes	2
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	2
Etat des amortissements	2
Etat des provisions	3
Etat des échéances des créances et des dettes	3
Evaluation des immobilisations corporelles	3
Evaluation des amortissements	3
Titres immobilisés	3
Créances immobilisées	3
Evaluation des créances et des dettes	3
Dépréciation des créances	4
Disponibilités en Euros	4
Charges à payer	4
Charges et produits constatés d'avance	4
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Informations en matière de crédit bail	5
Liste des filiales et participations	6

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 5 229 832.34 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 11 140 492.36 Euros et dégageant un bénéfice de 324 419.44 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2020 au 31/03/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Points d'attention

-Impacts de l'événement sur les charges :

La société a bénéficié du report pendant 6 mois de ses échéances de leasing pendant la période de confinement ayant commencé le 16/03/20. Le gain est estimé à 2889.92€ et les frais jusqu'à la fin du contrat à 199€.

-Impacts de l'événement sur le passif :

La société a reçu un prêt garanti par l'état en 04/2020 d'un montant de 500 000€ pour l'aider à couvrir ses charges pendant la période de confinement ayant commencé le 16/03/20.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/03/2021 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- le chiffre d'affaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de bureau et informat	Linéaire	3 à 8 ans
Concessions, brevets, licences	Linéaire	3 à 5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	119
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	71 545
Dettes fiscales et sociales	29 050
Autres dettes	249 759
Total	350 472

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	174 121
Total	174 121

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				165 944	165 944
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				16 469	16 469
- exercice				28 161	28 161
Total				44 630	44 630
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				33 315	33 315
- entre 1 et 5 ans				87 921	87 921
Total				121 236	121 236
Valeur résiduelle					
- entre 1 et 5 ans				2 076	2 076
Total				2 076	2 076
Montant en charge sur l'exercice				26 719	26 719



Maurice Jabes

Expert Comptable Diplômé inscrit au Tableau de l'Ordre
Région de Marseille
Commissaire aux Comptes inscrit près de la Cour d'Appel
d'Aix en Provence

OB MANAGEMENT
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 Mars 2021

Au Président.

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la SAS OB MANAGEMENT relatifs à l'exercice clos le 31 Mars 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président de la société sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} Avril 2020 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

Achat et revente des matériels destinés aux filiales.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires. Il n'a pas été établi de rapport de gestion comme le prévoit le Code de Commerce pour les entités modestes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime

suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Aubagne
Le 30 Août 2021

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized letters and a flourish, enclosed within a simple rectangular frame.

Désignation de l'entreprise : Société OB MANAGEMENT Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise 820 CHEMIN DE L'AUMONE VIEILLE 13400 AUBAGNE Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 53401587000015 Néant *

				Exercice N clos le, <u>31032021</u>		N-1 <u>31032020</u>		
		Brut		Amortissements, provisions		Net		
		1		2		3		
						4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC				
	Frais de développement *	CX		CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	37 719	AG	36 044	1 675	2 859	
	Fonds commercial (1)	AH		AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	Terrains	AN		AO				
	Constructions	AP	22 107	AQ	13 760	8 347	5 276	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	25 000	AS	2 916	22 084		
	Autres immobilisations corporelles	AT	93 224	AU	48 225	44 999	15 606	
Immobilisations en cours	AV		AW					
Avances et acomptes	AX		AY					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
	Autres participations	CU	1 012 697	CV		1 012 697	966 910	
	Créances rattachées à des participations	BB	47 165	BC		47 165	131 243	
	Autres titres immobilisés	BD		BE				
	Prêts	BF	12 183	BG		12 183	15 583	
	Autres immobilisations financières*	BH	27 160	BI		27 160	25 500	
	TOTAL (II)	BJ	1 277 255	BK	100 944	1 176 311	1 162 978	
	ACTIF CIRCULAIRE	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
Produits intermédiaires et finis		BR		BS				
Marchandises		BT		BU				
Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW				
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	3 516 685	BY		3 516 685	3 567 131	
Autres créances (3)		BZ	87 418	CA		87 418	114 996	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD		CE				
DIVERS	Disponibilités	CF	275 298	CG		275 298	201 247	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	174 121	CI		174 121	7 497	
	TOTAL (III)	CJ	4 053 522	CK		4 053 522	3 890 871	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	5 330 777	IA	100 944	5 229 832	5 053 849	
	Renvois : (1) Dont droit au bail			CP	30 559	(3) Part à plus d'un an :	CR	
	Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :						

Désignation de l'entreprise : Société OB MANAGEMENT

Néant *

FAEMCLAIKE A CUNSEKVEK YAK LE DECLAKANI

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :7.70.....0.00.....)	DA	770 000	770 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	77 000	77 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	3 967	48 017	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	324 419	97 450	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	1 175 386	992 467	
Autres fu. propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	528 193	765 840	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	16 502	12 553	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	3 163 558	3 000 780	
	Dettes fiscales et sociales	DY	93 505	61 051	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	252 688	206 307		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		14 850	
TOTAL (IV)	EC	4 054 446	4 061 382		
	Ecarts de conversion passif *	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	5 229 832	5 053 849	
RENVOS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	4 054 446	4 020 808		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		720 000		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société OB MANAGEMENTNéant *

L'ANCIEN NUMÉRO A CÉDER EN FAVOR DE LA DÉCLARATION

		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	10 779 127	FB		FC	10 779 127	12 142 740	
	Production vendue	} biens*	FD		FE		FF		
			} services*	FG	361 365	FH		FI	361 365
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		11 140 492	FK		FL	11 140 492	12 426 071
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	101 977	71 603	
	Autres produits (1) (11)					FQ	5	3	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	11 242 475	12 497 676
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	10 457 553	11 865 442	
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	548		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	303 008	347 451	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	11 340	7 543	
	Salaires et traitements*					FY	248 646	181 062	
	Charges sociales (10)					FZ	87 861	63 654	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	15 574	6 727
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	Autres charges (12)					GD			
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GE	28	4	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GF	11 124 558	12 471 883	
opérés en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GG	117 917	25 793	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GH			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GI			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GJ			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GK	376	1 299	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GL	252 389	100 000	
	Différences positives de change					GM			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GN			
Total des produits financiers (V)						GO			
						GP	252 765	101 299	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	9 766	24 723	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	9 766	24 723	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	242 999	76 576	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	360 917	102 370	

Désignation de l'entreprise : Société OB MANAGEMENT

Néant *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	3 479		1 690
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			22 775
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	3 479		24 465
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 452		6 623
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			22 762
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 452		29 385
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	2 027		(4 920)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	38 524		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	11 498 719		12 623 441
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	11 174 299		12 525 991
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	324 419		97 450
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY			
		IG	3 479		24 465
(3)	Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier	HP			
		HQ	4 041		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	842		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	376		1 299
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
(9)	Dont transferts de charges	A1	101 977		71 603
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8			
(13)	Dont cotisations obligatoires	A9			
	Dont cotisations Madelin	A7			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
Cf état annexe		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
		1 451		3 479	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
regul fournisseurs		Charges antérieures		Produits antérieurs	
regul clients		842		275	
annulation redressement URSSAF				3 204	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Société OB MANAGEMENT

820 CHEMIN DE L'AUMONE VIEILLE

IMMEUBLE MBM

13400 AUBAGNE

ANNEXE DU 01/04/2020 AU 31/03/2021

A3A ENTREPRISES

65 AVENUE JULES CANTINI

TOUR MEDITERRANEE

13006 MARSEILLE

0491330283

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	1
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	1
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	2
Permanence ou changement de méthodes	2
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	2
Etat des amortissements	2
Etat des provisions	3
Etat des échéances des créances et des dettes	3
Evaluation des immobilisations corporelles	3
Evaluation des amortissements	3
Titres immobilisés	3
Créances immobilisées	3
Evaluation des créances et des dettes	3
Dépréciation des créances	4
Disponibilités en Euros	4
Charges à payer	4
Charges et produits constatés d'avance	4
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Informations en matière de crédit bail	5
Liste des filiales et participations	6

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 5 229 832.34 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 11 140 492.36 Euros et dégageant un bénéfice de 324 419.44 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2020 au 31/03/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus ***Points d'attention***

-Impacts de l'événement sur les charges :

La société a bénéficié du report pendant 6 mois de ses échéances de leasing pendant la période de confinement ayant commencé le 16/03/20. Le gain est estimé à 2889.92€ et les frais jusqu'à la fin du contrat à 199€.

-Impacts de l'événement sur le passif :

La société a reçu un prêt garanti par l'état en 04/2020 d'un montant de 500 000€ pour l'aider à couvrir ses charges pendant la période de confinement ayant commencé le 16/03/20.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/03/2021 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- le chiffre d'affaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de bureau et informat	Linéaire	3 à 8 ans
Concessions, brevets, licences	Linéaire	3 à 5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	119
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	71 545
Dettes fiscales et sociales	29 050
Autres dettes	249 759
Total	350 472

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	174 121
Total	174 121

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				165 944	165 944
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				16 469	16 469
- exercice				28 161	28 161
Total				44 630	44 630
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				33 315	33 315
- entre 1 et 5 ans				87 921	87 921
Total				121 236	121 236
Valeur résiduelle					
- entre 1 et 5 ans				2 076	2 076
Total				2 076	2 076
Montant en charge sur l'exercice				26 719	26 719

SOCIETE OB MANAGEMENT
Société par action simplifiée unipersonnelle
Au capital de 770 000 €

Siège social : 820 Chemin de l'Aumône Vieille
Immeuble MBM
13400 Aubagne

534 015 870 RCS MARSEILLE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 14 SEPTEMBRE 2021

Procès-verbal de délibération

Le 14 septembre 2021 à 16h00, les actionnaires de la société OB MANAGEMENT, société par actions simplifiées unipersonnelle au capital de 770 000 € divisé en 77 000 actions de 10 € chacune, se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation du président.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été signée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance et à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

L'assemblée est présidée par Monsieur BAUDOIN Olivier en sa qualité de Président

Le président constate, d'après la feuille de présence certifiée exacte par les membres du bureau, que les actionnaires présents ou représentés possèdent 77 000 actions, soit l'intégralité des actions composant le capital social ayant le droit de vote pour chacune des résolutions et que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et présente à l'assemblée :

- Copie de la lettre de convocation des actionnaires et du Commissaire aux Comptes,
- La feuille de présence revêtue de la signature des membres du bureau,
- Les pouvoirs des actionnaires représentés,
- Les comptes annuels arrêtés au 31-03-2021
- Le rapport du président,
- Les rapports du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice,
- Le texte des résolutions proposées à l'assemblée,
- L'inventaire de l'actif et du passif de la société au 31-03-2021

Le président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du président
- Rapport du Commissaire aux comptes sur l'exercice de sa mission et sur les conventions réglementées,
- Examen et approbation des comptes annuels clos au 31 Mars 2021,
- Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 et suivants du code de commerce ; approbation de ces conventions,

- Affectation du résultat,

Le président déclare que l'inventaire, les comptes annuels et, généralement, tous les documents devant, d'après la législation des sociétés commerciales, être communiqués aux actionnaires, ont été tenus à leur disposition au siège social à compter de la convocation de l'assemblée et que la société a satisfait dans les délais légaux aux demandes d'envoi de documents dont elle a été saisie en application des textes en vigueur ; l'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président présente à l'assemblée le rapport de gestion. Lecture est donnée au rapport du commissaire aux comptes. Puis la discussion est ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION – APPROBATION DES COMPTES

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Président et du commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 31 Mars 2021 approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes annuels arrêtés à cette date, se soldant par un bénéfice de 324 419,44 Euros.

En conséquence, elle donne quitus président de sa gestion pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION – CONVENTIONS DE L'ARTICLE 227-10 DU CODE DU COMMERCE

L'assemblée après avoir entendu, en application de l'article L227-10 du code de commerce, le rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L227-10 du code du commerce, constate que la convention de gestion et la convention de trésorerie conclues antérieurement avec les filiales 13 TP SERVICES, LANGUEDOC TP SERVICES et 83 TP SERVICES se sont poursuivies au cours de l'exercice 2021.

TROISIEME RESOLUTION – AFFECTATION DU RESULTAT

Sur proposition du président, l'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice comme suit :

« report à nouveau » : 324 419,44 €

Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, l'assemblée décide de ventiler le montant des dividendes distribués au cours des trois derniers exercices dans le tableau ci-dessous.

Années	Distribution globale	Abattement	Sans abattement
2020	141 500 €	X	
2019	71 500 €	X	
2018	126 000 €	X	

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION – FORMALITES

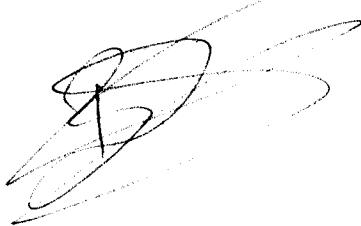
L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par les membres du bureau.

Le président : Monsieur BAUDOIN Olivier



SOCIETE OB MANAGEMENT
Société par action simplifiée unipersonnelle
Au capital de 770 000 €

Siège social : 820 Chemin de l'Aumône Vieille
Immeuble MBM
13400 Aubagne

534 015 870 RCS MARSEILLE

RAPPORT DU PRESIDENT SUR LES OPERATIONS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

Monsieur,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire en application des statuts et de l'article L227-9 du code du commerce pour vous rendre compte de l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 Mars 2021, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Nous vous rappelons que les convocations à la présente assemblée vous ont été régulièrement adressées ainsi que tous les documents prévus par les statuts.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Nous vous informons que la société n'a pas effectué d'activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

RESULTAT ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31 Mars 2021, le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 11 140 492 € contre 12 426 071 € au titre de l'exercice précédent.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 11 242 475 € contre 12 497 676 € au titre de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice sont de 11 124 558 € contre 12 471 883 € au titre de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort positif à 117 917 € contre un résultat d'exploitation positif à 25 793 € au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier positif de 242 999 €, le résultat courant avant impôts ressort positif à 360 917 € contre un résultat courant avant impôts positif à 102 370 € pour l'exercice précédent.

Au 31 Mars 2021, le total du bilan de la société s'élevait à 5 229 832 € contre 5 053 849 € pour l'exercice précédent.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Aucune prise de participation ou cession n'a été effectuée au cours de l'exercice.

INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT AUX FOURNISSEURS ET CLIENTS

Le montant global des dettes fournisseurs arrêté au 31 Mars 2021 s'élève à 3 163 558 € contre 3 000 780 € précédemment.

Le montant global des créances clients arrêté au 31 Mars 2021 s'élève à 3 516 685 € contre 3 567 131 € précédemment.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Mars 2021 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévue par la réglementation en vigueur.

Toutes précisions et justifications figurent en annexe.

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice figurent en annexe.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons de bien vouloir décider d'affecter le bénéfice de l'exercice comme suit :

- 324 419 € au compte « report à nouveau ».

A l'issue de l'opération, le compte de capitaux propres de la société s'établira ainsi :

Capital social :	770 000 €
Réserve légale :	77 000 €
<u>Report à nouveau :</u>	<u>328 386 €</u>

CAPITAUX PROPRES : 1 175 386 €

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, l'assemblée décide de ventiler le montant des dividendes distribués au cours des trois derniers exercices dans le tableau ci-dessous.

Années	Distribution globale	Abattement	Sans abattement
2020	141 500 €	X	
2019	71 500 €	X	
2018	126 000 €	X	

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du CGI, nous vous précisons qu'aucune dépense non déductible du résultat fiscal n'a été prise en charge.

CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport sur les comptes annuels de votre commissaire aux comptes et de son rapport spécial sur les conventions visées aux articles L227-10 et suivants du code du commerce.

Le Président
Monsieur BAUDOIN Olivier

